

Commerce

Les marchés de plein vent



La ville de Gentilly a deux marchés aux comestibles de plein air au Chaperon Vert et au Centre-Ville qui assurent un service public de proximité. Pour gérer ces deux marchés, la ville a fait le choix de déléguer la gestion des deux marchés dans le cadre d'une délégation de service public(DSP).

Le marché du Centre-Ville, dit « Frileuse » se tient le mercredi et samedi matin de 8h à 13h30 sur la place de la victoire du 8 mai 1945

Le marché du Chaperon vert se tient les mercredi et samedi matin de 7h30 à 12h30 sur la place Marcel Cachin

Les commerçants désireux d'obtenir une place sur les marchés de Gentilly peuvent télécharger le formulaire de demande de place et l'adresser à « EGS - Service demande de place - 33 ter rue Lécuyer - 93400 SAINT OUEN » :

Fichier

[Formulaire de demande de place de marché \(.pdf - 131.81 Ko\)](#)

Consultez le document de la réunion publique sur les marchés de plein vent à Gentilly (20 juin 2019) :

Fichier

[Présentation des marchés de plein vent à Gentilly \(.pdf - 338.26 Ko\)](#)

L'étude de revitalisation commerciale, artisanale et de service

Pour une Ville productive et attractive

Gentilly est un territoire « pivot » qui constitue une interface avec Paris. Les caractéristiques urbaines, les axes routiers et le tissu commercial de la ville sont en constant mouvement avec des projets tels que la prolongation de la passerelle du Cambodge, la gare du Grand Paris express, la couverture de l'A6b. Ces mouvements associés aux nouveaux modes de consommation vont entraîner de nouveaux besoins de commerces, d'artisanat et de services.

Ces impacts doivent être anticipés. C'est pourquoi d'avril 2017 à octobre 2018 la Ville, l'établissement public Grand-Orly Seine Bièvre, le conseil départemental du Val de Marne, les chambres consulaires, les commerçants, les artisans, les bailleurs, les entreprises, les associations, l'ACTIG, les conseils de quartiers et les habitants se sont investis aux côtés de la société d'économie mixte SEMAEST pour imaginer le commerce gentilléen de demain.

La première phase de l'étude, dite de diagnostic, a recueilli les aspirations et les besoins des usagers de la ville et des commerçants via des ateliers participatifs, des enquêtes et entretiens auprès des commerçants, entreprises, bailleurs et habitants. Cette analyse rigoureuse de l'offre commerciale, du contexte social, économique, et urbain a mis en avant le potentiel de développement de la Ville.

La seconde phase de l'étude a défini un plan de marchandisage et recensé le foncier mobilisable avec la matérialisation des pôles commerciaux de demain.

Ce cœur marchand irrigue six pôles, façonnés sur mesure pour chacun des quartiers.

De nouveaux concepts commerciaux côtoient des magasins traditionnels.

Notre ville innove et préserve son patrimoine marchand afin de contenter tous les publics et développer une offre de qualité.

Un travail sur l'aménagement urbain valorisera ces pôles, améliorant la desserte et l'accès aux magasins, donnant de l'espace aux piétons, fluidifiant les connexions avec les gares, reliant les pôles entre eux, les rendant visibles et beaux.

Enfin, la dernière phase de notre étude porte sur la stratégie d'intervention pour une bonne mise en œuvre du projet.

L'Étude de revitalisation fait partie du projet de ville, « [Cap sur Gentilly 2030](#) ».

Consultez la présentation du lancement du diagnostic prospectif (réunion publique du 29 novembre 2017) :

Fichier

[Stratégie de revitalisation commerciale - phase 1 diagnostic prospectif \(.pdf - 3.28 Mo\)](#)

Consultez la stratégie de revitalisation commerciale (réunion publique du 10 octobre 2018) :

Fichier

[Stratégie de revitalisation commerciale - phases 2 et 3 \(.pdf - 3.96 Mo\)](#)

Gentilly, lauréate des « Centres-Villes » Vivants

Partant d'un constat partagé par de nombreux maires d'île de France sur un centre-ville souvent dévitalisé, la MGP a lancé en janvier 2018 un appel à manifestation d'intérêt.

La volonté est d'agir pour redynamiser les territoires afin d'améliorer le quotidien des habitants et leurs proposer des lieux de vie, d'échanges, avec des services de proximité.

L'étude de revitalisation amorcée en 2017 a permis à la ville de répondre à cet appel en juin 2018.

En février 2019, sur 26 villes retenues, la Ville de Gentilly a été est lauréate.

La ville de Gentilly obtient une subvention de 500 000€ pour des investissements notamment pour la rénovation de la place de la victoire du 8 mai 1945.

Aujourd'hui la ville est à l'étape de l'élaboration du contrat métropolitain avec la MGP.

Consultez la liste des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt des "Centre-Villes" Vivants :

Fichier

[Lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt \(16 juillet 2019\) \(.pdf - 343.67 Ko\)](#)

Consultez le règlement de l'appel à manifestation "Centre-villes" Vivants :

Fichier

[Règlement de l'appel à manifestation \(.pdf - 286.16 Ko\)](#)